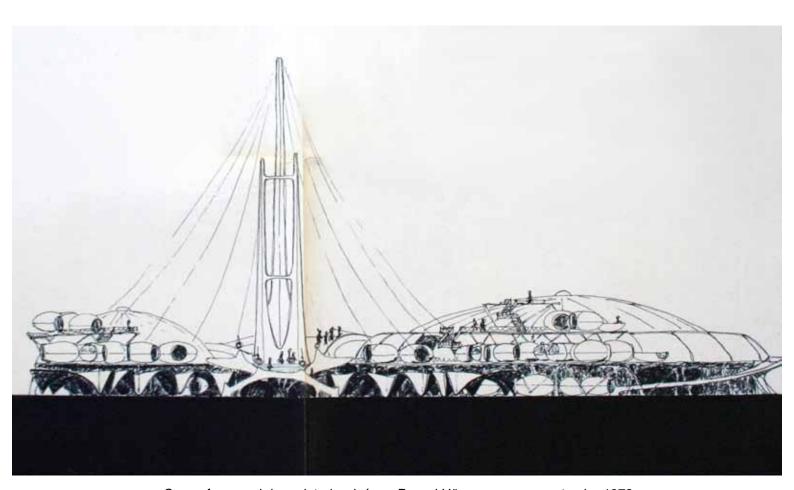
Maïlis Favre mailis.favre@gmail.com favrema0@etu.unige.ch

## **DOUVAINE FAIT DES BULLES**

L'épopée prospective de Claude et Pascal Häusermann en Bas-Chablais

1971-1978



Coupe face nord du projet, dessiné par Pascal Häusermann en septembre1972 Archives Mairie de Douvaine

À Douvaine, on appelle «Bulle» la salle polyvalente réalisée par Pascal Häusermann. Premier élément d'une aventure architecturale dont la paisible commune, à mi-chemin entre Genève et Thonon-Les-Bains, fut le théâtre dans les années septante, relique d'un ensemble rêvé, partiellement bâtit puis détruit, oeuvre du couple Häusermann, architectes associés, sur les plans d'urbanisme de Jean-Louis Rey Chanéac.



Pascal Häusermann et Bruno Camoletti, Maquette de la «Cellule spatiale Novéry», 1964 Archives Commission du Patrimoine, Douvaine

Figure locale, le docteur Jacques Miguet rencontre Pascal Häusermann en 1964 à l'occasion d'une exposition organisée par l'association douvainoise « Art et Culture » qu'il préside. Collectionneur à l'affut de talents, il est séduit par la maison spatiale Novéry, cellule en matière plastique, ou habitation de demain, présentée alors par l'architecte en association avec Bruno Camoletti.

En 1971, Jacques Miguet devenu maire propose à l'association «Habitat Evolutif» de siéger à Douvaine. Chanéac, Pascal Häusermann et Antti Lovag se voient ainsi confier un terrain libre de toutes contraintes administratives afin de mettre en pratique leurs recherches. En 1972, afin de prévenir «l'urbanisation

galopante» 1 que connait le bourg, il charge Chanéac d'y établir un plan d'occupation des sols, et Pascal Häusermann de travailler sur un nouveau centre urbain. L'idée de départ est de densifier le centre de Douvaine qui se meurt le long de la nationale cinq et de créer derrière la mairie une zone d'animation comprenant des commerces, bâtiments publics et logements autour d'une place.

En 1971, Pascal Häusermann a déjà quelques projets retentissants à son actif. Agé de trente-cinq ans lorsqu'on lui confie le chantier de Douvaine, l'architecte suisse construit essentiellement en France, notamment pour des raisons économiques<sup>2</sup>. Sa double formation d'architecte à Genève et d'ingénieur au Little Titchfield polytechnic de Londres, ainsi que ses réflexions sur le concept même d'habitat, l'amènent à bâtir dès 1959, tandis qu'il est encore étudiant, des villas de forme ovoïdale, réalisant deux siècles plus tard l'utopie sphérique de Claude-Nicolas Ledoux ou Etienne-Louis Boullée.

Précurseur du voile de béton projeté sur armature métallique, moyen d'expression privilégié pour l'architecture-sculpture<sup>3</sup>, il construit de ses propres mains des «maisons-bulles» peu coûteuses et faciles à réaliser. Avec son épouse Claude Costy-Häusermann, ils prônent l'autoconstruction et l'implication directe des citoyens dans les grandes lignes urbanistiques. Ces idées développées entre les réunions du GIAP<sup>4</sup> et des rencontres





Claude Nicolas Ledoux, Maison des gardes agricoles de Maupertuis, Dessin, vers 1780

Pascal et Claude Häusermann, «L'eau Vive» devenu «Museumotel» Raon l'étape, Vauges, 1968

«Construction et Humanisme»<sup>5</sup> auxquelles ils participent, naissent du constat que l'habitant est trop éloigné de son habitat, pas suffisamment impliqué dans l'aménagement de son cadre de vie qui conditionne pourtant son être.

Les innovations de Pascal Häusermann sont ainsi motivées par ce défit de replacer l'humain au cœur de l'architecture. Idéaliste<sup>6</sup>, il imagine et fabrique des maisons «bien de consommation» qui s'achètent en kit, à l'image de la «Dymaxion house» Fullerienne. Assemblables, démontables et modulables à souhait, ces « Domobiles » ont cet avantage sur leur homonyme outre-Atlantique, de reposer sur des pieds rétractables qui permettent de les installer sur n'importe quel terrain. Elles peuvent aussi être empilées, et l'habitat prend la forme et les options propres aux besoins et désirs de chacun. Outils parfaits pour une grande liberté constructive, elles sont, à l'heure de la révolution du « tout plastique », extrêmement légères et facilement transportables. Ces combinaisons de coques en mousse de polyuréthane<sup>7</sup> recouvertes de polyester armé<sup>8</sup> arrivent par camions pour le projet de Douvaine, l'architecte prévoit des transports en hélicoptère pour les terrains plus escarpés, voir même bientôt en dirigeable!



Pascal Häusermann Maquette de «Domobiles» Archives FRAC centre, Orléans

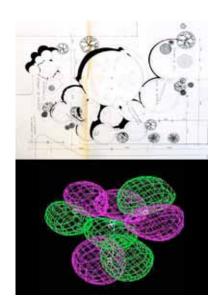
Pascal Häusermann Croquis d'un centre urbain évolutif Publié dans Style, 1962

Arrivée des «Domobiles» à Douvaine Archives Commission du patrimoine Douvaine

Ce projet chablaisien, le plus important jamais confié aux associés Häusermann, est aussi le seul exemple d'architecture prospective bâti, ce courant ayant produit nombre de dessins et maquettes restés au stade d'étude. Le « prospectif » relève de l'avenir mais aussi de l'expérimentation. L'architecture prospective tient compte de l'évolution des

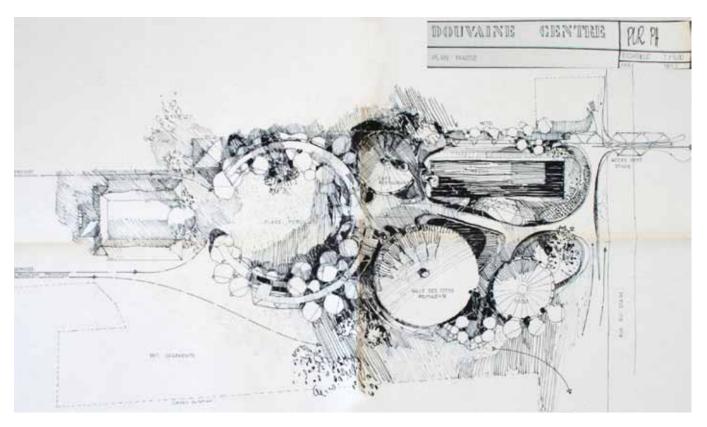
techniques ainsi que des exigences de l'époque en perpétuel changement, elle recherche des solutions pour l'avenir proche, une génération, soit vingt-cinq années, contrairement à la futurologie qui se consacre à un avenir plus lointain<sup>10</sup>. Le projet de Douvaine est résolument moderne mais il se base sur des données réelles d'évolution de la population à court terme ce qui n'en fait pas de la science-fiction. Il s'agit finalement d'une réponse originale à un besoin concret de développement, le tout dans des formes nouvelles qui rompent radicalement avec les codes établis hérités du passé. Le GIAP derrière son fondateur Michel Ragon, s'affirme contre le rétrospectif. Construire aujourd'hui comme dans le passé revient en effet à nier non seulement le progrès en architecture mais le statut même de l'architecte dont le métier est aussi d'inventer.

Tel qu'il est rêvé, ce projet allie des constructions ovoïdes aux allures de lentille pour la salle polyvalente ou de structure moléculaire pour l'école maternelle, à une nouvelle conception de l'urbanisme, intégrant cette notion, ô combien pertinente de nos jours, de densification. L'ensemble n'est pas perçu comme un objet fini à bâtir mais comme une base prévu dès l'origine pour évoluer. Pascal Häusermann reprend là son concept de cellule habitable minimaliste dont il gère lui-même la production sur deux sites français<sup>11</sup> avec l'architecte d'intérieur Patrick le Merdy. Dans ce projet où il est chargé du gros œuvre en voile de béton projeté mais également de la mise en place d'essaims de logements en matière plastique sortant de ses ateliers, il s'assure du travail pour longtemps.



Plan masse de l'école maternelle (Archives Mairie de Douvaine) et orbitale moléculaire de CCl4

Le programme du nouveau centre de Douvaine englobe une place ronde entourée de préaux et fermée à l'ouest par un mat de trente mètres de haut permettant, entre autres de maintenir une toile rétractable couvrant l'ensemble. Viennent se greffer à ce cœur urbain, une salle polyvalente, une école maternelle avec logement de fonction, une auberge de campagne, une piscine olympique et même une plage... Ces éléments sont reliés par des rampes surélevées ménageant des stationnements et des voies de circulation au niveau du sol. Ces liaisons aériennes composent également une promenade agréable dans ce dédale de rondeurs. Le mat est flanqué d'un escalier circulaire permettant d'atteindre une plateforme avec vue imprenable sur la petite ville ainsi que la campagne alentour. Ce centre d'animation est aussi le manifeste d'un nouvel art de vivre, destiné, au-delà de ses vertus locales, à faire des émules. Il est ainsi pensé pour être visité et admiré sous différents points de vue. Pascal Häusermann conçoit sa sculpture géante de telle façon que chacun, habitant ou curieux puisse jouir de son œuvre au maximum, en apprécier la fonctionnalité mais aussi la beauté, «les gens viendront car ce sera beau» 12.



Douvaine centre, plan masse déssiné par Patrick Le Merdy, septembre 1972, archives Mairie de Douvaine

Les « Domobiles » se placent librement de part et d'autre des équipements communaux, chaque famille est libre d'organiser son espace domestique selon ses besoins et ses envies, et la population de grandir ou diminuer. «Contrairement à l'usage où des habitations sont construites sur des terrains périphériques, sans qu'il soit tenu compte, ni des volontés individuelles de leurs futurs habitants, ni de l'animation de l'ensemble, la démarche choisie pour une extension de Douvaine a été de créer, d'abord, un centre d'animation, et ensuite, une règle de jeu, permettant aux futurs habitants et commerçants de s'implanter selon leurs désirs, sans que cela nuise à leurs voisins 13 », explique Pascal



Jacques Miguet présente la maquette du projet Photo Le Messager, 1972

Häusermann. Cette règle du jeu implique la création d'une société civile immobilière expérimentale qui, à l'image de cet habitat, évolue suivant la forme que prend l'ensemble, les actionnaires de ce parc évolutif participent également à la gestion du centre commercial dans lequel ils se fournissent pour bâtir leur logement sous la houlette d'un architecte conseil<sup>14</sup>.

Une maquette de ce vaste projet est présentée aux douvainois. Exposée pendant trois mois au syndicat d'initiative, la presse locale, nationale et européenne en parle<sup>15</sup>.

On y perçoit une alternative plus humaine à cette architecture de barres et de tours inspirée des préceptes de l'architecture moderne et caractéristiques de la reconstruction. Le projet est par ailleurs lauréat d'un concours «Programme pour une architecture nouvelle» organisé par le ministère de l'Equipement<sup>16</sup>. Messieurs Christian Bonnet, secrétaire d'état auprès du ministre de l'aménagement du territoire et Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, priment l'ensemble dans le cadre du «Plan Construction» destiné à «faire accéder à la réalisation de programme de logement, des maîtres d'œuvres qui en étaient écartés jusqu'ici en raison notamment de leur jeunesse ou de l'originalité de leur proposition.» Au-delà du rêve, le projet est perçu comme extrêmement sérieux et porteur de promesses pour l'avenir. Douvaine fait mine de précurseur d'un genre architectural et urbanistique nouveau.

Fort de cette reconnaissance, Jacques Miguet prospecte des aides qu'il obtient pour ces équipements auprès du département et de la région. Dans cette paisible campagne, la volonté d'un homme « passionné et passionnant, épicurien et meneur d'hommes » <sup>17</sup>, parvient ainsi, dans un premier temps au moins, à déplacer des montagnes.

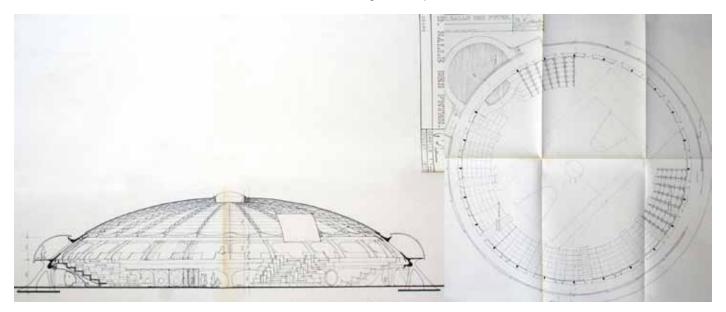
Mais nous sommes en Haute-Savoie, quarante ans en arrière, qui plus est dans un petit bourg encore très rural, contexte dans lequel cette révolution formelle ne fait évidement pas l'unanimité. «Jacques Miguet qui veut greffer un cœur nouveau à Douvaine, ne semble pas trop redouter le phénomène du rejet» titre *Le Dauphiné* du dix décembre 1972. Les risques mesurés d'une telle initiative n'ébranle cependant pas la foi du Docteur Miguet lorsqu'il s'agit de soigner ce nouveau «cœur» urbain, souffle de fraicheur dans la commune, inspiration pour l'avenir.



Pascal Häusermann sur le chantier de la «Bulle», 1973, archives Commission du patrimoine de Douvaine.

Les travaux commencent en avril 1973 et c'est l'occasion pour les entreprises locales de se former à ces techniques de construction «révolutionnaires» <sup>18</sup>. La salle polyvalente ouvre ce grand chantier et accueille ses premiers visiteurs pour la fête des vendanges, le premier novembre 1974. Elle abrite un terrain multisports entouré de gradins rejoignant une coursive desservant un bassin suspendu extérieur, un bar, des locaux techniques ainsi que des loges pour les artistes. Le plan circulaire rappelle la permanence Cornavin tout juste «atterri» à Genève. C'est une capsule qui, contrairement à la «soucoupe volante» <sup>19</sup> genevoise est posée à même le sol sur une base et des arcs

Pascal Häusermann, Salle des fêtes, Plan de l'étage et coupe, 1972, Archives Mairie de Douvaine



périphériques en béton sertissant le bijou «plastique» que constitue la couverture. Car dans la construction initiale, cette «Bulle» est ornée d'une toiture bombée en trois parties, trois arrondis gracieux respectivement translucide, bleu et or. La coursive est abritée d'un quart de cercle en plexiglas transparent, ceinture tubulaire laissant passer la lumière. De cette première courbe, s'élève sur une charpente en bois lamellé-collé, la coupole en plaques d'acier laquées bleu, le tout chapeauté d'un téton doré. Ce dôme orientalisant couleur cieux donne au bâtiment en béton brut une préciosité mérité.



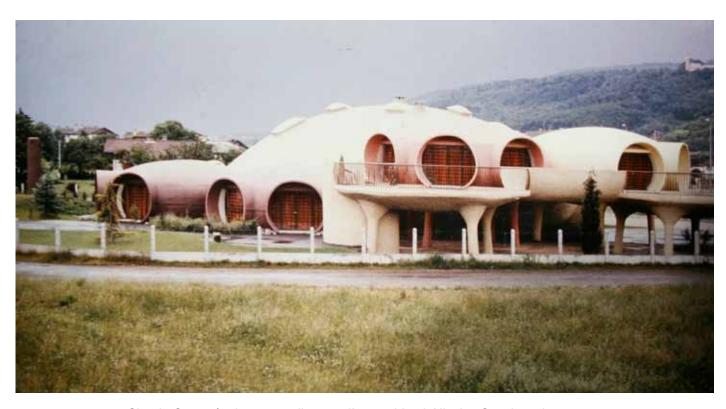
La «Bulle», 1978, archives CAUE de Haute-Savoie

Cet OVNI étonne. C'est aussi une source de fierté. Plus grande salle de la région, sa capacité est de cinq cents places assises et de quinze cents places environ au total<sup>20</sup> pour une surface totale de deux milles mètres carré. Et, si son architecture fait polémique, son utilité n'est pas remise en question. Occupée à plein temps, les scolaires vont y faire du sport le jour, et l'on s'y déplace le soir pour des événements festifs ou culturels : théâtre, conférences ou concerts comme l'inoubliable passage de Claude François et ses Claudettes<sup>21</sup>!



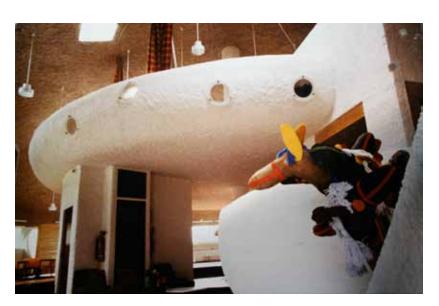
Claude Costy, maquette d'école enfantine, Lauréate d'un concours national en 1971 Photo Nicolas Scoulas

Dans un second temps, l'école enfantine réalisée par Claude Costy est l'adaptation en béton projeté d'une maquette en bois, lauréate d'un concours national organisé par les institutrices de France en 1971. Ce bâtiment, constitué de quatre classes sur deux niveaux se compose de plusieurs sphères collées les unes aux autres. Une rampe décrivant un arc de cercle permet de rejoindre la cantine au coin sieste, les classes des petits aux classes des grands. Ces dernières s'ouvrent sur des terrasses soutenues par des pilotis, surplombant la cour de récréation et faisant office de préaux protecteur aux formes animales.



Claude Costy, école maternelle, vue d'ensemble, © Nicolas Scoulas, circa 1978

«L'école sera l'arbre et le nid»<sup>22</sup> disait le programme du concours. L'arbre regroupe ici les pièces communes et centrales du bâtiment tel que la vaste salle polyvalente de vingt-cinq mètres de diamètre contenant la cantine, la salle de jeu, le bureau de la directrice et le coin sieste perché au-dessus du foyer, les quatre classes sont les nids situés en périphérie.



Ecole maternelle, le coin sieste vue de la cantine © Nicolas Scoulas

Outre le parti esthétique. ces rondeurs sont retenues pour leur aspect pratique et économique. Pratique, l'école est pensée pour recevoir d'autres salles de classes qui viendraient se greffer autour de l'arbre sans en modifier la circulation existante. Economique car «l'ellipsoïde de révolution»<sup>23</sup> pour la plus petite enveloppe construite, plus grand volume possible. La forme ronde souffre également moins, à volume égal, de déperdition de

chaleur. Cependant, si l'impression d'espace est effectivement très agréable dans ce bâtiment, l'hiver y est rude du fait justement du grand volume à chauffer. Ces questions ont le mérite d'avoir été pensées mais dans un esprit et des normes aujourd'hui lointaines et dépassées, ce qui, économiquement et écologiquement parlant est un problème à l'heure actuelle. Le voile de béton de sept à dix centimètres est isolé par quatre centimètres de laine de roche projetée de l'intérieur. Quant à l'extérieur, il est étanchéifié par un enduit coloré appliqué au rouleau, dans un dégradé allant du beige au rose foncé. Les détails ont également été soignés, tels que cette centaine de plafonniers florissant sous les voûtes, ou ces rideaux à carreaux assortis, orange forcément.

Cette école est une sculpture à vivre. Sculpturale de l'extérieur, son parcours intérieur réserve des surprises. Succèdent aux espaces étroits et sombres des zones vastes et lumineuses. Des petites bulles parsèment la grande bulle, comme le bureau de la directrice ou le coin sieste. Cette impression de progression dans une grotte ou dans un organisme vivant contribue au bien-être des tout petits qui retrouvent le «nid» ou le confort du ventre maternel, le tout dans un esprit ludique, qui ne peut qu'éveiller leurs sens. Ces changements de points de vue, ces différents niveaux colorés sont autant de repères rompant totalement avec la monotonie d'une construction classique. Ces formes féminines ou ces références animales et végétales rejoignent l'univers enfantin. Les enfants aiment jouer dans les arbres. L'initiation à la scolarité dans un tel lieu est perçue comme une chance pour ceux qui l'ont vécu. Rudy Jacquier de la commission du patrimoine se souvient avec émotion de ses premières années en ce lieu, trésor du patrimoine local,



Ecole maternelle, salle de classe © Dominique Amouroux, 1980

encore trop méconnu car en retrait par rapport à la route et la salle polyvalente plus exposée.

La construction du bâtiment est laborieuse du fait de la crise et de la cessation d'activité des entreprises chargées de sa réalisation. Cette « deuxième aventure après la salle des fêtes<sup>24</sup> » sera ainsi achevée à la rentrée 1978.

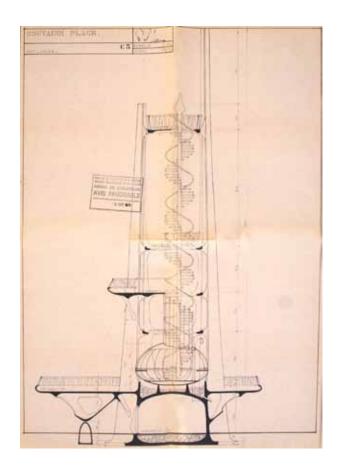


Préau en demi-cercle, avril 2012 Dernier vestige de ce qui devait être la grande place centrale

Chanéac, magasin de meubles près de Bellegarde, ain, 1970 © Cardot-Joly

Dans un troisième temps, est entamé le chantier de la place. Cet élément central du projet est discuté depuis 1971. Le « cœur » de Douvaine annonciateur d'un nouveau chapitre dans la vie de la commune, voit le jour dans un contexte de plus en plus controversé. Le scepticisme de la première heure devient véritable camp adverse contre le dossier adopté au conseil municipal du douze décembre 1974 à une voix près. Cette grande place publique est délimitée par deux rangés de préaux qui se réfèrent aux

arcades de nos vieilles-villes haut-savoyardes, mais dans une version arrondie, l'ensemble formant un cercle que l'on traverse en son milieu pour relier la salle polyvalente et la mairie. De forme bombée, ces préaux sont parents du magasin de meubles de Chanéac tout juste réalisé à Châtillon-en-Michaille. Les arcades doivent ouvrir sur des commerces, et la place abriter le marché hebdomadaire ainsi que des foires et événements divers. Mille mètres carré sont couverts et mille autres susceptibles de l'être par la tente rétractable amarrée au futur mat, dont la base doit intégrer la chaufferie centrale des bâtiments.



Coupe du mat, tamponée «avis favorable» Avril 1975 Archives Mairie de Douvaine

Le conseil municipal est partagé, des élus prétendent que la place est inutile et qu'aucun commerce ne s'y installera en ces temps de crise. Ils critiquent vivement son architecture. Finalement la controverse coûte son poste au Docteur Miguet qui en 1977, perd les élections. Son successeur Jean Henri Gurliat, chef de la contestation arrête les travaux et restitue au département et à la région une coquette somme. Puis il envoie les bulldozers s'attaquer à la construction naissante, ce qui scandalise les partisans du projet et choque la population. Le chantier est très largement avancé, le département, la région et même le pays sont partisans de sa bonne procédure, une passation de pouvoir suffit cependant à dévier le devenir des impôts vers quelques autres perspectives et notamment, dans un premier temps, la réparation des « dégâts », c'est-à-dire, la destruction et l'évacuation des débris de ce mat tout juste sorti de terre ainsi qu'une solution alternative pour la chaufferie centrale.

Sans le mat, la place perd sa couverture et son plus gros atout, sans les commerces prévus alentours, elle n'a plus de raison d'être. Sans ce cœur, l'ensemble d'architecture évolutive n'existe plus en tant que tel, les bâtiments déjà construits sont orphelins et affaiblis. La foule qui s'interpose derrière Mme Jacques Miguet entre les engins de destruction et l'embryon de mat arrête le massacre. Jean Henri Gurliat, afin de calmer les esprits, met aux oubliettes ce dossier épineux, pourtant sous ses yeux à quelques mètres de son bureau.



Le mat en construction, photo Le Dauphiné, 1977

Après passage du bulldozer, 1977 Archives commission du patrimoine de Douvaine

Dans ce contexte, Pascal Häusermann se désintéresse de cette belle aventure que des démêlés «cloche-merlesques» ont arrêté<sup>25</sup>. Cette zone sinistrée, cette plaie ouverte devient le terrain favori des enfants qui jouent à la guerre, et en effet on s'y croirait. Au fil du temps, les armatures métalliques saillantes rouillent, le site devient une «pissotoire» finalement rasée quinze ans après pour des raisons évidentes de sécurité.

Le projet avorté, meurtri par ces longues années de gravas, est encore malmené par la suite. L'incompréhension traverse les âges et plusieurs générations d'élus détériorent ce rêve, abiment ce qui, dessiné et modélisé avec passion avait valu tant de popularité à la commune. En 1983, le toit de la salle polyvalente qui fuyait pour des raisons divers, évidemment litigieuses mais réparables, est recouvert d'un trait gommant le triple bulbe de sa royale couverture. Un toit en zinc anthracite d'une droiture toute savoyarde, casse alors cruellement la ligne originale et brise aussitôt le concept même de bulle dont le titre semble inapproprié aujourd'hui. Le résultat mène à l'amputation du bijou qui couvrait la sculpture de béton, mais ça, tout le monde l'a oublié.



Détails de cartes postales, avant et après 1983, Editions Cellard © S.P.A.D.E.M.

La «Bulle» en fleurs, printemps 2012

Une transformation qui passe un peu moins inaperçu et pourtant plus facilement renégociable est le camouflage clownesque de ce bâtiment repeint avec non moins de quatre couleurs toutes aussi vives les unes que les autres. Une succession de malentendus sur la valeur patrimoniale de cet objet ont ainsi fait de ce manifeste de la «blob architecture» un phénomène curieux qui, pendant quelques jours au printemps, trouve un semblant de cohérence lorsque les arbres, solidaires, s'assortissent en rosissant à leur ronde voisine.

L'école est également repeinte et quelques coups de pinceaux désintègrent sournoisement la volonté d'intégration des tons d'origines, étudiés en rapport aux toits et tuiles de Douvaine.

Ironie du sort, la place du marché prévu dans un écrin de préaux bombés, est le prétexte d'une nouvelle vague destructrice sur l'un de ces éléments qui, faute d'être utilisé, gêne les étalages dominicaux. Une rangée d'arcades est ainsi rasée, endeuillant son double et diminuant à nouveau l'ensemble.



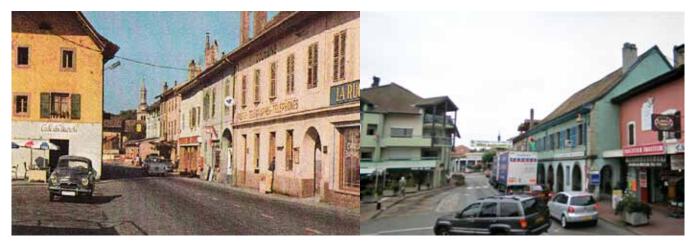
Détails de l'école repeinte, Photo printemps 2012

Pour Pascal Häusermann, cet échec ainsi que celui du château des Avenières<sup>27</sup>, signe la fin de ses créations architecturales dans cette région. Sa carrière entamée très jeune avec beaucoup d'éclat s'arrête là pour faire suite à des activités de restauration. Architecturale d'une part, avec son travail sur l' « Immeuble Clarté » Corbuséen à Genève et le réaménagement du quartier de la Terrassière. Gastronomique d'autre part, il ouvre un restaurant, la cuisine venant aussi combler ses instincts créatifs. L'Inde lui fournit plus tard un nouveau terrain d'expérimentations, des bulles en acier y voient le jour jusqu'à sa récente disparition, le I / II / II, une date trop difficile à supporter pour un opposant à la ligne droite.

L'ensemble architectural de Douvaine se voulait ambitieux et ingénieux pour doter cette petite commune d'une infrastructure moderne, tournée vers les citoyens devenus acteurs de leur cadre de vie. Bien loin d'atteindre son but humaniste, le projet a plutôt déclenché une petite guerre locale, menée par deux personnalités et leurs partisans respectifs, deux visions de politique locale, deux mondes aussi, celui des arts et celui de la ruralité savoyarde. Derrière cette anecdote constructive se cache ainsi une épopée politique et humaine.

Le Docteur Miguet, médecin de campagne, est un mécène. Découvreur de talents aujourd'hui renommés, ami des artistes, il est proche des gens. Il voit loin et imagine la «cité future» dont il parle comme «mélange et réminiscence de *La République* de Platon, des communautés libertaires, et de bien d'autres rêves»<sup>28</sup>, il cite bien volontiers Le Corbusier<sup>29</sup>, «fada» de Marseille.

Un homme aimé, animateur parfois incompris de ce Chablais bien calme<sup>30</sup>. Sa passion pour ces projets ultramodernes ne l'empêche pas d'aimer les vieilles pierres qu'il restaure dans son temps libre<sup>31</sup>. « C'est dans la quotidienneté de ses déplacements professionnels que son œil exercé lui permettait de découvrir, envahie par les herbes, telle trace du passé qu'il cherchait aussitôt à sauver de l'oubli », se souvient son ami le peintre lyonnais Jacques Truphémus<sup>32</sup>.



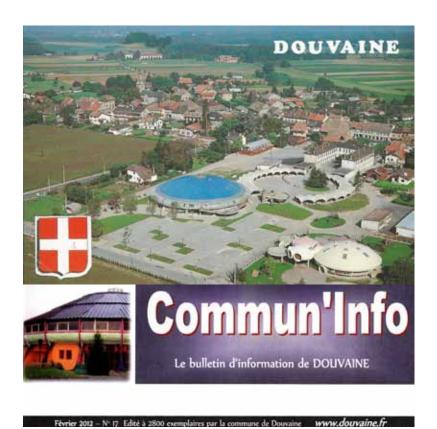
La maison «Sarde» (à gauche), est remplacée par... Photo Commission du patrinoine

...une construction «néo-savoyarde» Douvaine, 2012

Un de ses autres combats, perdu lui aussi, fut la préservation de la maison Sarde, l'une des plus vieille bâtisse du bourg<sup>33</sup>. Ce noble patrimoine est finalement abattu froidement pour faire un peu plus de place à la précieuse route départementale, devenue point noir de la circulation locale et cauchemar des frontaliers en 2012. Le contournement de Douvaine était pourtant déjà évoqué par le visionnaire Jacques Miguet qui voulait «à la fois restaurer et défendre le passé, entretenir et aménager le présent et ensuite s'engager hardiment dans l'avenir.»<sup>34</sup> Aujourd'hui des locaux sont vides sur la route principale où déborde une circulation nerveuse et menaçante. Miguet prévoyait autour de sa grande place des espaces pour encourager le petit commerce confronté à la concurrence des grandes surfaces. Avant que les «Granges de Servette»<sup>35</sup> ne se convertissent en lieu d'exposition pour l'association «Art et Culture», c'est en faisant ses courses que l'on pouvait découvrir une «Nature morte à la miche de pain» chez le boulanger ou un « Bouquet » chez le fleuriste, les commerçant participant avec enthousiasme à ces présentations d'œuvres d'art itinérantes. Aujourd'hui, c'est non moins de sept grandes enseignes commerciales qui logent sur la commune, le charme est rompu.

Des belles idées en somme, des préoccupations par trop poétiques qui laissent parfois de marbre ceux qui considèrent que «permettre à des architectes futuristes de concevoir des prospectives fumeuses n'est pas judicieux pour Douvaine»<sup>36</sup>. Une méconnaissance de cet univers architectural, une peur naturelle de l'inconnu mènent finalement à l'incompréhension et aux critiques acerbes envers ces « rêveurs irresponsables »<sup>36</sup>.

Conseiller général élu et réélu, Jacques Miguet eu, paradoxalement moins de chance dans sa commune où «il ne fut pas toujours compris et aidé»<sup>37</sup>. Sans doute misait-il trop haut pour ce petit bourg. Douvaine n'est en effet pas vraiment devenu la plaque tournante commerciale et touristique qu'il imaginait alors.



Douvaine communique avec sa «Bulle» Carte postale de 1977, Editions Cellard © S.P.A.D.E.M. Et «Commun'Info» de février 2012

Pourtant le vingt-cinq mars 2003, la «Bulle» obtient label «Patrimoine XXème siècle»38. Ce début de reconnaissance est salué par Pascal Häusermann qui revient trente-cinq ans après sur le classement posthume de « ces exemples de hardiesse constructive »39. Alors que la commission du patrimoine de Douvaine travaille sur une exposition prévue pour septembre 2012, en mémoire du projet, le maire de la commune Jean-François Baud parle de repeindre la «Bulle» dans des tons plus proche de son esprit originel. Alors que disparait maître, ressentirait-on l'inconscient besoin de lui rendre hommage, de réparer les affronts commis?

Les systèmes politiques font de quelques hommes, parfois un seul, les responsables d'un paysage que pourtant tout le monde vit, admire ou subit. Dans ce projet, voulu «évolutif», où chacun choisit et module son cadre de vie, la liberté affirmée est un frein à ce pouvoir dirigiste. Mais le bon fonctionnement d'une société libertaire implique l'entente des individus, et hélàs, la nature humaine se nourrit aussi de conflits et de haine. Ce projet contenait bien une part d'utopie, et son échec a laissé «échapper des cités radieuses et des occasions qui ne se représenteront pas» 40. Car à l'heure où le néo-savoyard pousse comme de la mauvaise herbe, de telles initiatives ne germent même plus dans les têtes. C'est qu'au XXIème siècle, nous sommes enfin bien «conditionnés» 41! Oui, il semblerait que nous y soyons parvenus, à ce *Meilleur des mondes*. Pensée émue pour Adlous Huxley.

## Notes:

- 1 Expression usitée par Jacques Miguet, conseil municipal du 5 septembre 1972.
- 2 Reportage de Pierre-Pascal Rossi, *Pascal Häusermann* en personne, TSR, 1974.
- 3 «Pascal Häusermann», *Architecture Sculpture*, Collections Frac Centre et Centre Pompidou, Catalogue d'exposition, Hyx, 2008.
- 4 Groupe International d'Architecture Prospective.
- 5 Rencontres organisées à Cannes par Roger Ville et J. Bétourné en 1969 et 1970.
- 6 Georges Peillex, «Pascal Häusermann, architecture fantastique ou habitation de demain» in *Style* n°4, 1962.
- 7 Trois centimètres de mousse de polyuréthane sont censés isoler thermiquement autant qu'un mur de brique de 50 cm, Pierre Joly, «Un inventeur de formes», dans *L'œil*, n°146, février 1967.
- 8 Claude Maigre, «Quand un architecte suisse prend le voile (de béton!)... *Le journal de Genève*, 30 mai 1972.
- 9 «Les Domobiles», pages d'informations dans L'Architecture d'Aujourd'hui, juin 1972.
- 10 Michel Ragon, *Prospective et futurologie*, Casterman, 1978.
- 11 Une usine dans l'Essonne et un chantier dans le Vaucluse, 1973.
- 12 Pascal Häusermann dans le reportage de Pierre-Pascal Rossi, *Pascal Häusermann en personne*, TSR, 1974.
- Pascal Häusermann, *Douvaine centre, Exposé succinct,* remis à la mairie avec les plans du projet en 1974.
- 14 Claude Häusermann-Costy, préface de l'ouvrage de Joël Unal, *Pratique du voile de béton en autoconstruction,* Alternatives, 1981.
- D'après la profession de foi de Jacques Miguet, les journaux suivants ont couvert l'événement: Dauphiné Libéré, Progrès, Tribune de Genève, Journal de Genève, La Suisse, L'Essor Savoyard, Le Messager, L'Express Rhône-Alpes, Le Point, Le Figaro, La Vie Française, L'Expansion, The Times (London).
- 46 «Le docteur Jacques Miguet qui veut greffer un cœur nouveau à Douvaine, ne semble pas trop redouter le phénomène du rejet», Le Dauphiné, 10 décembre 1972.
- 17 Introduction du catalogue *Musée des Granges de Servette, l'Art en pleine nature,* édité à l'occasion du cinquantenaire de l'association « Art et Culture » de Douvaine en 2008.
- 18 «La salle des fêtes pousse doucettement», *Le Dauphiné*, 19 septembre 1973.
- 19 Alban Kreiss, «Archi Ovni», DADI n°1, printemps 2012.
- 20 «Douvaine, une commune expérimentale» dans *Architecture française*, n°391, juin 1975.
- Alexis Reynaud, «La Bulle pourrait-elle devenir la plus grande salle de concert du Chablais?», *Le Messager*, 26 aout 2010.

- 22 Dominique Amouroux et Christian Sarramon, «Ecole maternelle, Douvaine», *Bâtiments publics, une nouvelle génération*, le moniteur, 1979.
- Pascal Häusermann dans *La Bulle et l'architecte,* reportage vidéo de Julien Donada, DocNet 2003.
- 24 Etienne Rossiaud, conseiller municipal lors de la délibération du 2 décembre 1974.
- 25 Bernard Marey, *Rhône-Alpes, les guides du XXe siècle,* L'équerre, 1982.
- 27 Julien Donada, *Bulles, Conversation avec Pascal Häusermann*, préfacé par Michel Ragon, facteur humain, 2010.
- Yves Sautier, Président de la Commission Culturelle du Conseil Général de la Haute-Savoie dans *Les peintres, ses amis... Hommage à Jacques Miguet*, catalogue de l'exposition du musée d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie à Annecy, juilletaoût 1988.
- 29 Au conseil municipal du 10 mai 1977, Jacques Miguet «lit de larges extraits d'un ouvrage de Le Corbusier».
- 30 André Donzier, «Le cœur de Douvaine va être transformé par la naissance d'un quartier d'une audacieuse architecture», le Messager, 25 aout 1972.
- Archéologue ou «intellectruelle» selon ses propres termes, Jacques Miguet restaure la tour de Langin, vestige d'un château situé au-dessus de Bons-en-Chablais.
- Jacques Truphémus, «Au nom de l'amitié», dans *Les peintres, ses amis...* catalogue de l'exposition du musée d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie à Annecy, juillet-août 1988.
- Propos recueillis auprès de Marie-Agnès Miguet, veuve de Jacques Miguet.
- 34 «Douvaine, bientôt une salle des fêtes», *Le Messager*, 28 avril 1973.
- 35 Situé sur le hameau de Collongette entre Douvaine et Chens-sur-Léman, cette grange abrite depuis 1959 des expositions estivales ainsi que le musée Milouti (milles outils).
- Conseil municipal des 22, 23 et 24 janvier 1975.
- 37 Bernard Lacroix, dans *Les peintres, ses amis*, catalogue de l'exposition du musée d'Art et d'Histoire de la Haute-Savoie à Annecy, juillet-août 1988.
- 38 Patrimoine remarquable de la commune de Douvaine, publication de l'Association de Développement Touristique du Pays du Léman, octobre 2006.
- 39 Pascal Häusermann cité par Véronique Willemin dans *Maisons vivantes*, Alternatives, 2006.
- Jean-Claude Fert, maire d'Yvoire et galeriste, « Les granges prémonitoires », présentation sur le site internet des «Granges de Servette» du catalogue édité à l'occasion de leur cinquantenaire , 2010.
- Adlous Huxley décrit dans son roman d'anticipation *Le meilleur des mondes*, 1932, le « conditionnement » des êtres humains dès le stade embryonnaire faisant de chacun un bon engrenage efficace qui se croit heureux semblable en tout point à son voisin.